En Direct

avec les

Conseillers Départementaux

Communistes et Républicains

Front de Gauche de Seine-Maritime

Version de synthèse

22 juin 2018

Les élus du groupe au Département :

- **Stéphane BARRE**, *Conseiller départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray, Maire de Oissel, Président du groupe*
- **Séverine BOTTE**, *Conseillère départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray*
- **Alban BRUNEAU**, *Conseiller départemental du canton du Havre III, Maire de Gonfreville l'Orcher*
- **Sophie HERVÉ**, *Conseillère départementale du canton du Havre III*

Séance particulièrement dense pour ce Conseil départemental du 21 juin au cours duquel les élus du groupe communiste du Front de Gauche ont porté, à maintes reprises dans l'hémicycle, les revendications légitimes : des personnels des CIO ; de ceux de l'hôpital (notamment en psychiatrie, pédopsychiatrie et aux urgences) et des EHPAD ; des associations de personnes handicapées vent debout contre le projet de loi ELAN sur le logement ; celles en charge de l'aide à domicile ou encore des agents des services départementaux des solidarités qui se trouvent en première ligne des urgences sociales, avec des moyens notoirement insuffisants pour répondre aux besoins des seinomarins.

Et cela tombait bien puisque ce Conseil a permis de débattre avec la Directrice de l'Agence Régionale de Santé, du Projet Régional Santé concocté par les services des l'Etat. Les élus du groupe estimant qu'il ne répondait pas aux enjeux posés par la crise sanitaire dans lequel le département est plongé, l'ont rejeté, en appelant leurs collègues à faire de même. Un appel qui a été entendu par tous les autres groupes, à l'exception de celui des droites. Même appel et même résultat pour leur refus de la contractualisation financière imposée par l'Etat au Département afin d'encadrer ses dépenses de fonctionnement.

Une séance qui avait commencé par une intervention ferme du Président du Conseil départemental sur l'adoption, suite au tollé provoqué dans la semaine par les propos discriminatoires de la directrice de la collectivité en charge de ce secteur.

Il fut aussi question du logement et des finances au cours de ce Conseil, la majorité se trouvant contrainte, 6 mois après l'adoption d'un budget fortement critiqué à l'époque pour la baisse de la plupart des dépenses sociales sous couvert d'une embellie de la situation de l'emploi, de réinjecter plus de 10 millions d'euros sur les crédits en faveur des solidarités, et 8 de plus pour la prise en charge des mineurs non accompagnés. Ce qui fit dire à Stéphane Barré qu'il *« ne fallait pas faire confiance aussi aveuglément à Macron ! Nous vous l'avions bien dit, il ne prête qu'aux riches ! »*.

Enfin, les premiers effets de réduction de l'offre ferroviaire en Seine-Maritime commençant à se dessiner sous l'impulsion de la Région, nombre d'élus sont montés au créneau pour défendre les arrêts et les gares menacés. Sophie Hervé ironisant alors : *« Ca commence ! La loi est à peine votée que ses effets indésirables pour les gens commencent… heureusement pour le gouvernement que tous nos collègues ici ne sont pas parlementaires sinon sa réforme ferroviaire n'aurait jamais été adoptée…* »

Débats de politique départementale

Pour le premier débat de la séance, le groupe communiste a décidé d'appeler à la mobilisation pour sauver les Centre d'Orientation et d'Information (CIO) et le service public de l'orientation.

Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions des élus communistes et républicains du Front de Gauche au Département sur leur blog :

« departement.elus76.com »

Séverine Botte a rappelé que *« **les CIO sont des outils précieux au service de la jeunesse et des familles**. Ils permettent au quotidien de répondre à un enjeu majeur : le droit à l'information, au conseil, à l'accès aux filières d'enseignement »*. Soulignant que *« la force des CIO repose sur leur implantation de proximité et qu'ils constituent ainsi un réseau accessible sur tout le territoire où la relation humaine directe est de mise* », elle a questionné : *« Si l'on enlève des maillons de cette chaine, qu'en restera-t-il ? »*.

Car *« **tout ce service public de l'orientation est aujourd'hui menacé par une réforme du gouvernement répondant à son dogme de la privatisation et du démantèlement des services publics** »*. En cause, le projet de loi *« qui implique la quasi disparition des CIO et le transfert aux régions de ceux implantés dans les grands centres régionaux »*. Puis Séverine Botte a relayé les inquiétudes qu'il suscite : *« Les personnels alertent, rappelant qu'en France l'orientation a toujours été articulée aux enjeux de formation et d'insertion professionnelle de la jeunesse »*. Raison pour laquelle, elle a lancé un appel : *« **Ces enjeux doivent nous mobiliser et notre collectivité doit prendre position pour demander le maintien des CIO de proximité** »*.

Le Vice-Président Bertrand, pour la majorité, a dit *« comprendre »* ces inquiétudes, mais constater les profonds *« bouleversements »* qui s'opèrent dans les secteurs professionnels et qui nécessitent *« d'adapter le système d'orientation aux nouvelles réalités »*. Il a estimé que le projet de loi semble aller dans le bon sens et a assuré de *« la vigilance du Département »* pour que les transferts opérés ne conduisent pas aux écueils énoncés.

Le second débat de la matinée, ouvert par le groupe des droites s'est axé sur la lutte contre la radicalisation.

Dans son intervention, Marine Caron a soutenu la *« priorité nationale donnée pour traiter ce sujet grave et sensible »*, estimant que *« la radicalisation est un état de fait affectant le quotidien de chacun »*. Elle a décliné *« le plan départemental de soutien à la déradicalisation, un dispositif dans lequel le Département s'engage notamment sur le volet prévention en milieu scolaire où 580 classes sont concernées »*.

Pour le groupe, Stéphane Barré a salué le plan d'action départemental mais a tenu à affirmer *« l'importance d'apaiser et non de diviser, d'aiguiser les différences »*, citant notamment le dernier tract de LR *« Pour que la France reste la France »* qui *« ne va pas franchement dans ce sens… »*. Un message visiblement entendu par Marine Caron dans sa conclusion puisqu'elle a fait sienne la notion *« d'urgence à apaiser »*… Le Président Martin rappelant pour sa part *« l'importance de répondre aux appels à projets lancés par le Département »*.

Pour le troisième débat, le groupe des indépendants a souhaité intervenir sur la mobilité ferroviaire pour dénoncer des déplacements à deux vitesses.

Dominique Métot a dénoncé le fait que *« plusieurs gares et lignes sont dans le viseur en Seine-Maritime, jugées pas assez rentables ou fréquentées »*. Avant de révéler qu'à l'occasion d'une réunion récente avec le Vice-Président de la Région en charge des transports, *« celui-ci nous a informé de ses orientations concernant la ligne Paris/Le Havre : moins de trains en arrêt sur Yvetot, sur Bréauté, fermetures de plusieurs gares »*.

Denis Merville, pour la majorité, a relayé ces craintes face aux dégradations d'accès à la ligne Le Havre/Paris. Même chose pour sa collègue Charlotte Masset.

Sophie Hervé a donc invité à chacun à ne pas oublier que la logique appliquée ici répond *« à la volonté politique du gouvernement de casser le service public et de vendre le ferroviaire. Tout avait commencé avec les cars Macron »*. Et pour ceux qui déplorent ces projets de suppressions d'arrêts et de fermetures de gares, tout en soutenant la réforme ferroviaire du gouvernement, elle a tenu à préciser que ***« l'on ne peut pas parler rentabilité et défendre un service public, c'est incompatible*** ».

Elle a regretté que la Région se soit *« rapidement engouffrée dans cette réduction e l'offre ferroviaire* ». Enfin, elle a invité ses collègues à rejoindre le mouvement *« SOS Gares »,* tout en concluant non sans ironie : ***« Ca commence ! La loi est à peine votée que ses effets indésirables commencent… heureusement pour le gouvernement que tous nos collègues ne sont pas parlementaires sinon sa réforme ferroviaire n'aurait jamais été adoptée…*** ».

Quant au Président Martin, il relayera l'invitation au Président de Région de venir devant le Conseil départemental parler de ses projets, tout en indiquant qu'il ne pouvait s'agir que d'une invitation…

Le dernier débat introductif de la matinée, porté par le groupe socialiste, ciblait le manque de moyens du service public départemental, qualifié de « dégradé ».

Après être revenu sur la polémique sur l'adoption, Nicolas Rouly s'est lancé dans un contre-bilan exhaustif de l'action de la majorité départementale, à mi-mandat, pour conclure que le service public départemental agissait désormais *« en mode dégradé »*.

Stéphane Barré, pour le groupe communiste, après avoir rappelé la condamnation des propos tenus dans la semaine sur l'adoption, a énuméré les régressions sociales depuis 2015, avant de conclure : *« **Je m'arrête là, cette liste n'est pas exhaustive, mais l'addition de cette énumération s'élève déjà à plus de 4 millions prélevés sur nos politiques publiques par la cure que vous leur imposez**. Vous menez une politique de Droite, nous appelons de nos vœux la mise en place d'une politique de Gauche, progressiste et mieux solidaire, pas étonnant que nous ne fassions pas le même constat »*.

Interpellé au cours du débat par le groupe socialiste et le groupe communiste, le Président Martin a tenu a rappeler son *« engagement à ne fermer aucun Centre Médico Social (CMS) »*.

Projet Régional Santé (PRS) de Normandie 2018-2028 et débat avec l'ARS

Après une présentation du PRS par la directrice de l'Agence Régional de Santé, un débat s'en est suivi. La Vice-Présidente Nathalie Lecordier, pour la majorité, a tout juste regretté que l'Etat ne mettent pas *« forcément »* les moyens face à ces enjeux. Mais visiblement elle comprend bien pourquoi en affirmant que : *« Oui la santé a un coût et ceux qui le nient font courir un risque à tout le système »*. Par conséquent, *« malgré quelques réserves et avec grand pragmatisme »*, les droites soutiennent ce projet.

Autre son et autres images pour Stéphane Barré et le groupe communiste du Front de Gauche qui a commencé son propos en interpellant la directrice : « ***Comment avons-nous pu en arriver là dans l'un des pays les plus riches du monde ? Parce que le diagnostic indispensable à tout traitement, manque à nos yeux »***. Visiblement *« l'état dans lequel se trouve notre système de santé est de la responsabilité politique des gouvernements qui se sont succédés depuis 15 ans. **Des gouvernements qui ont cru que la santé était un marché et que l'hôpital, les EHPAD, devaient se gérer comme des entreprises**. A l'arrivée, cette logique a conduit le secteur privé à accroitre ses marges et profits, au détriment du service public de santé, du traitement équitable des patients qui ne bénéficient plus du même accès au soin »*.

Mais au-delà, c'est surtout *« les projets et actions envisagées concrètement pour remédier à plusieurs situations qui nous semblent urgentes de résoudre et dont les réponses ne nous ont pas sautées aux yeux »* qui ont motivé l'essentiel de l'intervention de Stéphane Barré : *« à commencer par **les déserts médicaux**, **l'état de délabrement de la psychiatrie** dont les mobilisations fortes des personnels de ce secteur, à l'image de ceux du Rouvray ou de Janet au Havre, appellent des réponses immédiates »*.

Poursuivant ses questionnements, il s'est ensuite arrêté sur la situation inquiétante de *« **la pédopsychiatrie**, à l'hôpital tout d'abord, mais aussi dans le réseau des Centres Médico-Psychologiques (CMP) »* et s'est fait le porte parole des **personnels de santé et des patients des urgences**. Enfin, il a conclu sur la situation des EHPAD : *« J'aimerais que nous soit précisée votre position concernant **les demandes de création de places supplémentaires en EHPAD**. Plusieurs projets seraient actuellement bloqués »*.

Beaucoup d'interrogations mais peu de réponses concrètes… Par conséquent, Sophie Hervé a tenu à motiver l'avis négatif rendu par son groupe sur ce projet : *« **Derrière des objectifs ambitieux, encore faut-il compter sur la même ambition en termes de mise en œuvre, de moyens, or de moyens il n'en est ici aucunement question. Cela rend ce projet peu crédible malgré ses bonnes intentions** »*.

Les réponses apportées par la Directrice de l'ARS ont laissé la plupart de ces questions en suspens : *« **La réponse à vos questions n'est pas que capacitaire. Augmenter le nombre de lits à l'hôpital, de places en EHPAD ou en IME ne règlerait pas les enjeux soulevés...** La situation de la psychiatrie pose la question de l'organisation en amont de l'hospitalisation. Comment mieux prendre en charge l'ambulatoire. Une prise en charge au plus près des patients… **La réponse c'est le parcours de soin, pas la logique de places**… »*.

Concernant la mobilisation des personnels de l'hôpital Janet au Havre, elle a indiqué *« attendre que le nouveau directeur du Groupe Hospitalier établisse son projet global, puis l'agence l'accompagnera. La question de l'immobilier* (sous entendu des locaux, des places…) *sera traitée dans ce cadre »*. La télémédecine a également pris une bonne place dans ses interventions. Une directrice qui s'est engagée à revenir dans un an devant le Conseil et qui est d'accord pour organiser des réunions à l'échelle des cantons, en les regroupant.

Seul le groupe des droites a rendu un avis favorable sur ce PRS.

Nouveaux projets sociaux de territoire, les PST

La mise à jour des projets sociaux de territoires a reçu l'adhésion de l'ensemble des groupes, y compris du groupe communiste du Front de Gauche par la voix de Sophie Hervé : *« Ces actions définies avec les acteurs de chacun des bassins de vie, et répondant à des situations et problématiques spécifiques à ces bassins, en font un dispositif transversal et pertinent donc »*.

*« **Il n'aura échappé à personne je pense, même aux plus fidèles supporters du Président et de son gouvernement, que le Nouveau Monde qu'ils nous promettent et qu'ils ont mis en marche tend à plus de précarité**. Donc les dispositifs doivent évoluer, s'adapter à la fois pour renforcer leur vocation de bouclier solidaire et à la fois pour agir contre les conséquences de ces politiques et orientations ».*

Une intervention utilisée également pour demander ***« un bilan détaillé de la réforme de l'organisation sociale territoriale. Réforme que vous avez engagée au pas de charge dès votre arrivée à la barre et qui a supprimé 3 UTAS (unités territoriales de direction et de coordination de l'action sociale départementale).*** *Ce bilan doit nous permettre de juger et de jauger en quoi la suppression de 3 UTAS aurait conduit à une action plus efficiente de notre collectivité, pour les usagers comme pour les agents ».*

Blandine Lefebvre, pour la majorité, lui a répondu que : *« le redécoupage des UTAS est un rééquilibrage motivé par la densité de population par secteur. Il n'y a pas eu de suppressions de poste mais des possibilités de mobilité. C'est de la réorganisation. Ce redécoupage ne pose aucun souci sur les territoires ».*

Puis un débat a suivi sur l'absence de prise en charge suffisante des mineurs non accompagnés. Le Président Martin a tenu alors à préciser que *« cette nécessité constitue un engagement de tous les instants, malgré une situation devenue difficilement gérable en raison de ses causes internationales qui ne dépendent pas de l'action du Département. Nous faisons le maximum ».*

Adoption du Schéma Départemental de l'autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap 2018/2022

Qualifié de *« dynamique importante »*, pour la rapporteuse Blandine Lefebvre ce nouveau schéma *« c'est l'affaire de tous, de tous les services, de l'Etat, de tous les citoyens… ».*

Pour Alban Bruneau et le groupe communiste, *« il s'inscrit dans un contexte de prise de conscience généralisée, des enjeux de l'autonomie et de la dépendance, que les mobilisations des personnels de l'aide à domicile, des hôpitaux ou ceux des EHPAD ont contribué à révéler avec force. Les associations de l'aide à domicile ont également besoin d'être soutenues et rassurées, parce qu'elles sont en première ligne* ». Or, *« **lorsque l'on constate combien cette prise en charge est actuellement en dessous des besoins, et que le manque de moyens mobilisés comme les choix dogmatiques d'ouvrir ces enjeux au secteur marchand entrainent des situations humainement dramatique, il est grand temps de changer de cap et de prendre les mesures qui s'imposent*** ».

Aussi, Alban Bruneau a interpellé le Conseil : *« Nous considérons que nos interventions et l'action de notre collectivité ne doivent pas se limiter à la définition et l'application de ce schéma. Il nous faut peser sur le cadre général, sur le contexte ».* Pour répondre *« aux nobles objectifs assignés dans ce schéma, il faut pouvoir mobiliser des moyens à la hauteur de ces exigences ».*

Dans sa réponse, Blandine Lefebvre a affirmé que *« **ce schéma n'a pas pour vocation d'apporter une réponse chiffrée aux engagements pris. Il faudra adapter les moyens.** C'est un document d'orientation. Nous sommes conscients des difficultés des associations de l'aide à domicile, mais le département ne peut pas seul subvenir aux besoins de tous* ». Pas très rassurant… Le schéma a été adopté par tous les groupes à l'exception de celui des indépendants.

Politique de l'habitat, délégation des aides à la pierre

Cette délibération qui vise à favoriser la politique de construction de logements a surtout permis à Alban Bruneau de dénoncer *« les dispositions du projet de loi ELAN en défaveur du logement social* ». Reprenant les objectifs du rapport présenté, il y voit une contradiction entre ce que l'Etat engage d'une main et ce qu'il fait de l'autre : *« **Ici, nous réaffirmons notre volonté d'orienter nos politiques de l'habitat vers plus de solidarité sociale et territoriale, au moment même où ce gouvernement fait le choix de fragiliser dangereusement le logement social et nos bailleurs** ».*

Vilipendant le *« business model »* proposé par En Marche, Alban Bruneau a tenu à prévenir contre ses effets : *« **Ce n'est pas l'accession sociale des locataires qui est visée, mais bien la cession en bloc d'actifs immobiliers publics, financés par de l'argent public, à des sociétés** qui, ensuite, vendront à la découpe ces logements à des investisseurs. Là où bien entendu, la situation géographique et l'environnement de ces logements sont les plus attractifs. Et ces ventes pourront même avoir lieu dans des villes qui sont déjà sous le quota de logements sociaux ! ».* Puis il s'est arrêté sur les premières conséquences de ces politiques gouvernementales en Seine-Maritime notamment pour le bailleur Habitat 76 qui doit vendre des pavillons.

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

Produit des amendes de police, Fonds d'Action Locale

Cette délibération a été utilisée par le groupe communiste du Front de Gauche, par la voix d'Alban Bruneau, pour revenir sur la question des 80 km/h : *« Avec la forte évolution prévue par le gouvernement, dans le cadre de la loi de finances 2018 et sous les effets de la privatisation des contrôles routiers et de l'entrée en vigueur des 80 km/h, du produit des amendes collectées sur les automobilistes, il convient je pense de repenser l'utilisation de ce fonds d'action locale »*.

Ainsi, il a rappelé que *« **la loi de finances de l'Etat a prévu cette année une évolution du produit des amendes routières à hauteur de + 9 % pour atteindre une espérance de 928 millions d'€ collectés.** Mais au-delà, il convient de pouvoir déterminer l'impact financier de la décision de limiter à 80 km/h la vitesse autorisée sur les routes départementales »*. Une décision *« qui soulève une forte opposition de la part des associations d'usagers de la route et de nombreux Conseils départementaux dont 31 ont pris l'initiative d'écrire au 1er Ministre pour lui demander d'aménager cette mesure ou encore de la part de milliers d'élus locaux »*.

Alban Bruneau a regretté que le Président du Conseil ne se soit pas inscrit dans cette démarche collective *« d'autant plus que l'analyse pour le moins sommaire sur laquelle repose cette décision est contestée par des éléments factuels tirés notamment de l'expérimentation conduite dans ce domaine sur plusieurs départements. Expérimentation qui a mis en évidence que cet abaissement de la vitesse autorisée n'a non seulement pas conduit à une diminution du nombre d'accidents mais qu'au contraire, les accidents légers se sont accrus »*.

Dissolution du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et adhésion à Ports Normands Associés (PNA)

« Pas de problème de fond concernant cette délibération » pour le groupe communiste du Front de Gauche qui a estimé que par cette adhésion, *« le port de Dieppe et sa ligne transmanche pourront ainsi bénéficier des mêmes avantages que les ports transmanches de l'ancienne Basse-Normandie, notamment en termes de promotion et d'accompagnement de la Région »*. La fin souhaitée d'une différence de traitement territorial que Sophie Hervé avait dénoncé lors d'un précédent Conseil.

La Conseillère havraise a également espéré *« que cet élargissement à Dieppe, de Ports Normands Associés sera un premier pas vers l'arrivée de la Région au sein du syndicat mixte transmanche, dont l'absence demeure toujours incompréhensible s'agissant de la collectivité en charge du développement économique et du tourisme »*.

Voulant s'assurer que *« les conditions de transfert des personnels du syndicat mixte vers PNA sont pleinement établies de manière satisfaisante pour les agents concernés et pour la place portuaire dieppoise »*, Sophie Hervé a estimé que *« ce transfert ne doit pas être l'occasion de réduire les effectifs et d'éloigner les centres de décision, notamment pour les services supports, ressources humaines, commandes ou finances… »*.

Les réponses aux garanties demandées ayant été pour le moins évasives, le groupe communiste du Front de Gauche a décidé de s'abstenir dans cette attente. Le groupe socialiste a voté contre.

Construction d'un Pôle Social Départemental au Havre

« Voir ainsi notre collectivité investir au Havre dans des locaux modernes et adaptés pour nos différents services et pour les usagers, ne peut qu'entrainer mon adhésion » s'est exprimée Sophie Hervé, non sans y ajouter quelques allusions :

« Si l'on voulait toutefois pinailler, on pourrait bien y voir la résurgence de l'antenne départementale du Havre pourtant condamnée avec empressement dès votre élection. Ou encore voir dans l'évolution de ce projet, qui à l'origine était limité à la reconstruction du CMS Lecesne devenu vétuste, et dans le choix de sa localisation, une bouée de sauvetage départementale lancée à la majorité municipale du Havre en panne sèche depuis trop longtemps pour réhabiliter le quartier Danton. Mais je n'en ferais rien. Je préfère retenir l'essentiel : l'intérêt du Havre, de nos agents, et des havrais ».

Un projet voté par le groupe communiste du Front de Gauche après qu'il se soit assuré de l'avis favorable *« des agents concernés et de leurs organisations syndicales »* et que ce futur pôle n'entrainera *« ni suppression de postes, ni de diminutions d'ouverture des autres CMS sur Le Havre et l'agglomération »*. Des garanties aussitôt données par la Vice-Présidente Nathalie Lecordier. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

Gestion de la dette départementale 2017

Ce compte rendu commenté par le Vice-Président Luc Lemonnier a fait réagir Stéphane Barré : *« Ce n'est pas la gestion de la dette qui nous pose problème, c'est la part du budget mobilisée pour le* ***surdésendettement dogmatique de notre dette*** *: 112 millions depuis 2014, dont 30 en 2017 et alors même que grâce aux transferts à la Métropole vous en aviez réalisés 51 l'année d'avant… »*. Estimant que **cette politique** ***« n'est pas raisonnable au regard des besoins de financement insatisfaits de nos politiques publiques »***, il a invité la majorité des droites à *« instaurer une pause dans cette course effrénée »*.

Mais au-delà de ces considérations, c'est la loi qui était dans le viseur du groupe communiste : *« Lorsqu'ici, comme dans nos communes, nous constatons les sommes d'argent public mobilisées pour servir les appétits financiers des banques et leurs actionnaires, nous pouvons qu'être encouragés dans notre volonté de voir émerger un pôle public bancaire dans notre pays et une révision de la loi de 1974 »*.

Stéphane Barré a fait état de sa conviction selon laquelle *« **la réelle source d'économie pour les finances publiques est ici, et non dans la réduction du nombre de fonctionnaires ou la mise sous tutelle de nos budgets de fonctionnement. Cette source d'économie est à portée de vote d'une loi qui viendrait corriger les effets désastreux de la loi Pompidou de 1974*** »*.

Ainsi, estimant qu'il *« n'existe pas de fatalité en politique »*, il a appelé chacun à se souvenir que *« rien d'autre que la loi de 1974 ne dit que les collectivités ou l'Etat doivent continuer à alimenter les marges des banques et des financiers. Des banques qui d'ailleurs, lorsqu'elles sont en difficulté comme en 2008, se font renflouer par de l'argent public. C'est la double peine »*.

Compte Administratif 2017

Le Compte Administratif 2017 (c'est-à-dire la réalité des recettes et des dépenses de la collectivité pour l'année écoulée), présenté par Luc Lemonnier, a été l'occasion pour Stéphane Barré de s'étonner du *« taux de réalisation des équipements départementaux qui est à son plus bas niveau depuis au moins 2013 avec 86,04 %. Il était par exemple de 96,13 % en 2016… »*.

Après avoir rappelé au passage que *« le niveau d'investissements de notre collectivité est lui même très bas, si l'on se réfère à la moyenne des investissements mobilisés par notre Département sur la précédente décennie »*, Stéphane Barré a ensuite souligné que ce *« **Compte Administratif permet à la collectivité de dégager un excédent de fonctionnement cumulé à 211 millions d'€, soit 3,99 % de plus que l'année précédente. Les dépenses de l'exercice 2017, toutes sections confondues, étant en légère progression de 1,83 % par rapport à 2016, alors que les recettes quant à elles ont progressé de 6,4 % »***.

Cette délibération a été adoptée par le groupe majoritaire des droites et le groupe des indépendants.

Contrat financier entre le Département et l'Etat

Ce contrat financier a été défendu de manière zélée par le Vice-Président Lemonnier qui a justifié la volonté du gouvernement d'obtenir une nouvelle baisse de la dépense publique pour se conformer aux objectifs européens, qualifiant ce contrat *« d'excellente nouvelle »*.

Vent debout contre ce contrat financier imposé aux collectivités locales par le gouvernement pour restreindre leurs dépenses, le groupe communiste du Front de Gauche n'a pas mâché ses mots… Ainsi pour Stéphane Barré *« **tout sonne faux dans ce contrat, à commencer par son titre.** Une fois de plus il procède à une révision en règle du dictionnaire pour satisfaire ses effets de com. Car un Contrat, c'est un accord de volonté en vue de créer une ou des obligations. C'est un engagement volontaire, pas sous la contrainte »*.

Le qualifiant de ***« diktat gouvernemental inacceptable »***, il en a énuméré les objectifs: *« C'est une atteinte à l'autonomie des collectivités locales… Il ne permet pas de mieux gérer les services publics, mais de diminuer des services, des capacités d'intervention... C'est une remise en cause de la décentralisation au profit d'une gestion technocratique… Une régression grave qui permet à l'Etat de décider à la place des collectivités de ce qui est bon pour les habitants »*.

Stéphane Barré a rappelé que l'ensemble des associations d'élus, l'Association des Maires de France, l'Association des Départements, celle des Régions, considèrent *« que ces contrats contreviennent aux objectifs des politiques publiques »*.

Le groupe a donc voté ***« contre ce faux contrat, ce marché de dupe »***. Toutefois son appel aux autres composantes du Conseil départemental pour *« en faire de même afin de ne pas cautionner ce que, par ailleurs, nous dénonçons tous »* n'aura été entendu que par le groupe socialiste qui a également voté contre, et celui des indépendants qui s'est abstenu. Denis Merville, élu de la majorité, a également relayé ces réserves : *« Il s'agit d'un rapport nouveau dont nous sommes un certain nombre à penser que nous aurions pu nous en dispenser... J'ai connu la centralisation, puis la décentralisation, aujourd'hui on peut en effet parler de recentralisation »*.

Soutien aux manifestations « Un été au Havre » et « L'Armada de la Liberté » à Rouen

Si le soutien du Département à l'organisation de l'Armada a recueilli l'unanimité, celui apporté aux prochaines éditions d'Un été au Havre, qui devient un festival, a divisé. Le groupe socialiste s'est abstenu, faisant état de questions soulevées par le bilan de l'édition 2017 qui interrogent toujours, et sur le niveau de l'intervention financière du Département, sur plusieurs années. Stéphane Barré pour le groupe communiste du Front de Gauche a tenu à préciser *« nous voterons pour cette délibération car ces manifestations sont bonnes pour les havrais et pour toute la Seine-Maritime, elles constituent de belles fêtes populaires »*.

Politique de développement du volontariat chez les sapeurs-pompiers

Renforcer, par conventions, les disponibilités des sapeurs-pompiers volontaires pour leur permettre d'exercer leurs missions bénévoles au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours, tel était l'objectif de cette délibération soumise au Conseil départemental et qui a fait l'objet d'une belle unanimité. Un dispositif qui favorise aussi l'implication des agents de la collectivité dans la réserve militaire grâce à une convention signée entre le Département et le Ministère des Armées.

Budget supplémentaire 2018

Pour Stéphane Barré qui est intervenu pour le groupe du Front de Gauche, ce budget supplémentaire *« porte noir sur blanc une partie de ce que nous vous avions demandé d'inscrire au Budget Primitif en décembre »*. **Et de rappeler à ses collègues de la majorité qu'ils avaient présenté et soutenu un budget 2018 *où la plupart des dépenses sociales étaient en baisse, à hauteur totale de 4 millions.*** *Pour le RSA, vous avez tablé sur une diminution de 5,4 millions sur la base d'une baisse du nombre de bénéficiaires de 2,5 % »* sous couvert que la situation économique s'améliorait. Résultat : *« 6 mois plus tard, vous réinjectez ici 8,5 millions pour financer le RSA »*.

Moralité pour Stéphane Barré : *« **Nous vous l'avions dit, il ne fallait pas faire confiance aussi aveuglément à Macron ! Il ne prête qu'aux riches !** Alors oui, confrontés aux réalités de l'an I du nouveau monde, vous mettez aujourd'hui un coup de barre à gauche. Et d'ailleurs heureusement, ne plus pouvoir verser le RSA avant la fin de l'année en raison d'insuffisance dans les prévisions aurait fait désordre »*.

Malgré *« cette correction de trajectoire »* et *« l'effort budgétaire salué en faveur de la prise en charge des mineurs non accompagnés »*, le groupe communiste du Front de Gauche n'a pas voté ce budget supplémentaire estimant que ***« le compte n'y est toujours pas »***.

Luc Lemonnier a justifié la *« sincérité »* du budget établi en fin d'année. Il s'est défendu de prendre ses consignes auprès de l'Elysée, indiquant que le seul bureau qu'il fréquentait pour bâtir le budget était celui du directeur des finances. Ce à quoi Stéphane Barré a rétorqué qu'un budget était un acte politique et non le résultat des prévisions des services, avant de déclarer : *« Assumez vos choix ! C'est pas dur, non ? »*.

Le budget supplémentaire a été adopté par le groupe de la majorité et celui des indépendants.

Prochaine Séance : le vendredi 5 octobre

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus communistes et Républicains : sur le site de l'ADECR 76
www.elus76.com
sur le blog des conseillers départementaux communistes et républicains / front de gauche
http://departement.elus76.com

Ou
Demandez-les au groupe communiste du Conseil départemental

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour ne plus le recevoir, désinscrivez vous auprès de :
sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour contacter le Groupe Communiste et républicain, Front de Gauche :

☎ 02.35.62.99.80